**COMMUNE DE VARENNES**

Bulletin consultable en ligne
www.mairie-varennes-89.com

# BULLETIN MUNICIPAL

***Numéro 9*** ***ANNEE : 2023*** ***Mois : septembre***

**Sommaire :**

***Le mot du Maire p. 1***

***Informations générales et administratives p. 1 à 3***

***Vie de la commune p. 4 et 5***

***La parole est aux associations p. 6 à 8***

***Une page découverte : les puits à Varennes***

## Le mot du Maire

A la rentrée des classes, certains enfants posent quelquefois des questions qui ne sont pas si simples …
L'enfant : « C'est quoi l'environnement ? »
L'adulte : « L'environnement…
Selon le Larousse : « 1. Ce qui entoure de tous côtés ; voisinage : Un village dans son environnement de montagnes. 2. Ensemble des éléments (biotiques ou abiotiques) qui entourent un individu ou une espèce et dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins »
Selon le Petit Robert : 1. Entourage habituel (de qqn). *L'environnement familial. 2* Ensemble des conditions naturelles et culturelles qui peuvent agir sur les organismes vivants et les activités humaines. *Protection de l'environnement.* → Écologie.3. Informatique Configuration matérielle et logicielle propre à un ordinateur. »
L'enfant : « Alors quand on dit protéger notre environnement, on devrait dire protéger nos environnements ? »
L'enfant a raison ! Ne soyons pas réducteurs. Nous, les êtres humains, nous vivons dans la Nature (l'eau, l'air, la faune, la flore, le ciel). Nous vivons aussi dans l'environnement créé par l'Homme (les constructions, les routes les espaces cultivés, modulés, les animaux domestiqués). Nous vivons également dans un environnement socio-culturel. Nous interagissons, l'humain a des activités diverses, professionnelles, culturelles, sportives, etc. Nous partageons des valeurs comme par exemple la solidarité.
Le mot du maire est bien court pour se plonger plus en avant dans ces réflexions, je vous laisse les poursuivre et pourquoi ne pas en discuter avec votre entourage. Depuis bien longtemps l'être humain a plus de questions sur ces sujets que de réponses. Je vous laisse méditer la parole de Socrate « Il ne s'agit donc pas simplement de vivre, mais de vivre "bien" …»

# Informations générales et administratives

## Démarches administratives : Recensement et inscription sur les liste électorales

Pour tous les résidents qui atteignent l'âge de 16 : n'oubliez pas de vous faire recenser en mairie. Cette démarche est obligatoire et indispensable pour de nombreuses démarches : s'inscrire à la conduite accompagnée, pour des examens…. Pour toute information n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.
L'année 2024 sera celle des élections européennes programmées le 9 juin 2024. Rappelons que pour voter à Varennes vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune. N'oubliez pas de faire vos démarches en ce sens à la mairie avant le 31 décembre 2023 !

# Informations générales et administratives

## Quelques rappels pour améliorer la gestion des déchets

Cette année plus de 1000 tonnes ont été collectées dans les bacs jaunes. Mais problème : près de 260 tonnes ont été refusées, ce qui a généré un surtout de 30 000 euros. Il convient donc de rappeler aux usagers quelques règles de tri. Il est interdit de mettre dans ce bac tout autre déchet que ceux mentionnés sur l'étiquette du bac. Verre et autre déchets ultimes doivent donc être mis à part. Pour le verre vous pouvez l'apporter au point d'apport volontaire près du lavoir. Votre bac jaune ne doit contenir que des déchets adaptés en vrac ou dans des sacs jaune et pas dans des sacs plastiques autres ou opaques (type sac poubelle ordinaire). Des contrôles sont effectués de manière aléatoire sur les camions de la collecte. Lorsque des produits qui ne correspondent pas aux normes de tri ou qui ne sont pas correctement emballés comme précisé ci-dessus, c'est la totalité du camion qui est refusé et qui part à l'enfouissement. Quelques réflexes à adopter donc, pour un effort collectif afin de réduire le coût de la collecte des ordures ménagères.

Rappelons à cette occasion que l'espace tri qui accueille la benne à verre à Varennes n'est pas une déchetterie. Cartons et sacs poubelle n'y ont pas leur place. Le site a été placé sous vidéo surveillance. Selon l'arrêté en vigueur, les contrevenants pourrons se voir exposé à une amende.

En ce qui concerne les déchets ultimes, l'objectif fixé par l'Etat est de réduire leur volume de 90% par rapport à l'année de référence 2010. Outre la mise en place des bacs jaune le compostage va devenir obligatoire au 1er janvier 2024 pour tous les déchets biodégradables. De la prise de conscience et de l'effort de chacun des usagers dépendra la suite de la politique des ordures ménagères : avec le risque, si les normes ne sont pas atteintes, de voir des mesures plus contraignantes comme la facturation de la collecte au poids ou à la levée du bac.

## … Et de la station d'épuration

Lors d'un contrôle réalisé le 11 septembre dernier, la police de l'eau a constaté une présence anormalement élevée de graisse à l'arrivée de la station. Rappelons que nous nous sommes doté d'une station d'épuration performante mais fragile : l'épuration se fait de manière naturelle par décantation puis filtration dans des bacs à sable puis dans une zone de rejet végétalisée qui sert également de filtre. Notre station ne supporte donc pas de rejet d'hydrocarbure, de graisse de peinture, de serviette hygiénique voire même de préservatifs. Quelques gestes simples permettront de maintenir la qualité de service de cet outil indispensable.

## Sécheresse …

Comme l'année dernière à la même période, nous sommes toujours en situation de crise. Les restrictions et interdictions affichées sur les panneaux d'affichages et sur le site internet sont donc toujours en vigueur : rappelons notamment l'interdiction de laver les voitures et de remplir les piscines. L'eau est un bien précieux et commun et nous renouvelons notre souhait que les comportements évoluent pour s'adapter aux nouvelles contraintes climatiques, provisoires ou irréversibles.
Les services publics sont également concernés par ces mesures : notre employé communal a cessé d'utiliser la desherbeuse à eau chaude : nous comptons sur votre réactivité ! Si chacun fait un petit effort pour nettoyer les herbes envahissantes devant chez lui, c'est toute la commune qui en profite et retrouve un aspect moins négligé.

**… Et pollution** Nous vous avions informé par affichage de la mauvaise qualité de l'eau due à la présence de nitrate : suite à un problème technique les filtres à pouzzolane de la station n'étaient plus opérationnels. Les travaux ont été réalisés mais il reste nécessaire de laver la station. Pour cela une grande quantité d'eau est indispensable. Compte tenu des restrictions, cette opération n'a pas pu être menée à bien. Elle devrait être réalisée après les vendanges. Jusqu'à nouvel ordre la consommation d'eau du robinet est donc fortement déconseillée aux femmes enceintes et nourrissons.

# Informations générales et administratives

## Présentation du budget et de la situation financière de la commune

- Budget communal 2023
  Fonctionnement : 501 217 €
  Investissement : 408 999 €
- Budget lotissement.
  Fonctionnement : 31 957 €
  Investissement : dépenses : 44 967 €
  recettes 105 000 €

**Les taux d'imposition :** Ils restent inchangés comme les années précédentes et selon le tableau suivant :

| | |
|---|---|
| **Taxe habitation** | 19,86 % |
| **Foncier bâti** | 13,91 % |
| **Foncier non bâti** | 33,80 % |
| **CFE (Cotisation foncière des Entreprises)** | perçue par la 3CVT et reversée à la commune |

## Ceci est un copié-collé (ou presque) de 2021 : Incivilités toujours et encore …

On se passerait bien de cet article dans le bulletin. On souhaiterait pouvoir imaginer un village où chacun se montre respectueux de l'environnement, de ses voisins. Un village où même les plus fatigués auraient le courage de jeter leur verre dans la benne prévue à cet effet et non pas au pied. Quand ce ne sont pas des immondices : restes de nourriture, vêtements usagers.
On se prend à rêver d'un village où les habitants regarderaient l'heure avant de tondre ou de bricoler. « Ah non il est midi, et ce dimanche ensoleillé sans doute mon voisin est-il en train de profiter d'un repas familial. Je m'occuperai de la pelouse plus tard ».
Un village sans administrés de mauvaise foi qui prennent prétexte des horaires aménagés pour les ouvriers du BTP pour justifier leur non-respect des règles en vigueur.
Un village où il ne serait pas nécessaire enfin, de rappeler les interdictions de laver sa voiture en période de restriction d'eau !
Force est de constater que ce village idyllique n'est pas Varennes et que ces incivilités ne sont pas la partie la plus agréable à gérer pour les élus de ce village.

Rappelons toutefois les horaires dédiés aux travaux bruyants :
Sur la base du décret 2006-1099, la plupart des communes, dont la nôtre proposent le respect des horaires suivant pour toute pollution sonore.
Du lundi au vendredi de **8h30 à 12h** et de **14h à 19h30**
Le samedi de **9h à 12h** et de **15h à 19h**
Le dimanche de **10h à 12h** et de **16h à 18h**
Les jours fériés de **10h à 12h.**

# Le point sur les travaux de l'année

## La toiture de l'école

L'entretien et la rénovation du patrimoine immobilier communal est notre priorité du moment. La reprise de la toiture était l'objectif principal de ce mandat. A mi-parcours les travaux ont été menés à leur terme dans les délais et avec un budget qui nous a même permis de garder le clocher. Accompagné par le bureau d'étude Kréa, l'entreprise Seri a tenu les délais.

Pas de mauvaise surprise et un temps clément ont facilité le chantier qui s'est achevé début juin. A part quelques reprises ponctuelles, la charpente et la couverture dataient de la construction du bâtiment en 1939. Le montant de cette opération s'élève à 268 800 €. Elle n'aurait pas été possible sans les subventions de l'état (DETR) 82 457 €, du département, 80 000 € et de la communauté de communes, 21 626 €. La commune remercie ces collectivités pour leur soutien financier. L'ensemble des subventions atteint 76 % HT du projet. Le pourcentage ne pouvant excéder 80 %, le montage financier s'avère très satisfaisant.

## La rénovation des logements.

Tout comme l'école, les logements ont besoin d'entretien. L'entreprise Pascal Fevre est intervenue rue du chapiteau pour la réfection d'une salle de bain : pose de chauffe-eau et changement des sanitaires plus en conformité avec les normes actuelles pour 5 991 €. De son côté l'entreprise Viau a refait une pièce du même logement compte tenu de la dégradation des murs en Placoplatre.

**Les travaux de voierie** sont prévus pour l'automne : les nids de poule s'accumulent à plusieurs endroits : l'entreprise GCTP doit prochainement intervenir pour remédier à ce problème. La même entreprise doit également reprendre la chaussée de la rue du Chapiteau qui est bien dégradée. Le devis pour ces deux opérations s'élève à 15 084 euros HT. Elle interviendra également rue de Besançon pour sécuriser la banquette côté gauche en montant, en procédant notamment au curage du fossé et au dérasement de la banquette. Pour un coût de 7459,26 €.

## Le pont du ru des Noues

Un problème de bornage avait été constaté : il concernait l'accès à une parcelle qui se faisait par le terrain d'un tiers, suite à une ancienne erreur de bornage lors du remembrement. Il était donc nécessaire de reconstruire un pont pour permettre le passage des engins agricoles puisqu'aucune solution amiable n'était possible avec le propriétaire. L'intervention de la police de l'eau avait prolongé la durée des études. L'entreprise Mansanti avait ensuite été retenue. Elle a réalisé fin août deux ouvrages, l'un sur la commune de Jaulges et un autre sur notre commune. Il en a couté 17 771 € HT à la commune.

## Les projets pour la suite du mandat

Sans plus attendre la commission voirie s'est réunie au printemps pour faire le tour du village.
Outre les travaux ponctuels que nous avons précédemment mentionnés, cette commission a fixé comme objectif l'aménagement de l'entrée du village de la route du camp autrement dit la D 35.
Ce projet intègre aussi l'aménagement et la sécurisation du carrefour de la rue de la Fontaine et de la rue aux Cannes ainsi que la circulation rue de la Fontaine.

Le but est donc tout autant de valoriser l'entrée du village que d'organiser le stationnement dans ce secteur et sécuriser la circulation. Trop nombreux sont les automobilistes qui rétrogradent tardivement, bien après l'entrée du village.

Cette voie étant une départementale, la balle est actuellement dans le camp des services techniques du département qui doivent émettre des préconisations. Le Conseil municipal développera ensuite le projet à partir de ces propositions.

## La rentrée scolaire

Le RPI compte cette année 156 élèves, soit une légère progression depuis 2 ans : 152 élèves en 2021 et 154 l'année dernière.
La classe de Varennes accueille 12 élèves de CM1 et 11 de CM2. Varennes compte 26 élèves scolarisés sur le RPI.

| Classe | Effectif | Dont issu de Varennes |
|---|---|---|
| PS | 18 | 1 |
| MS /GS | 23 | 6 |
| GS / CP | 21 | 6 |
| CP / CE1 | 23 | 3 |
| CE1 / CE2 | 24 | 1 |
| CE2 / CM1 | 22 | 3 |
| CM1 / CM2 Ligny | 24 | 3 |
| CM1 / CM2 Varennes | 23 | 3 |

## Un nouvel employé à Varennes !

Après réflexion le Conseil municipal a décidé de se lancer dans un nouveau challenge : former un jeune apprenti sous la direction de notre employé communal. Point de départ de cette réflexion : la commune s'agrandit, avec le lotissement notamment, les nouvelles réglementations phytosanitaires conduisent à une augmentation des espaces verts à gérer. La convention avec la communauté de commune nous permet de garder la main sur l'entretien de la station d'assainissement mais c'est un surcroit de travail. La solidarité entre communes nous a amené cet été à établir une convention avec nos voisins de Méré pour le passage de l'épareuse dans leur commune. Rappelons à ce propos que nous étions bien heureux l'année précédente que les communes de Villiers Vineux et Dye mettent à notre disposition leur secrétaire pour le remplacement de Jessica Defaix.

Bref, pour toutes ces raisons, notre employé Patou a bien du mal à mener à bien toutes les tâches. Dans quelques années d'ailleurs il pourra goûter une retraite bien méritée. Il s'agit donc de penser à l'avenir. Le Conseil municipal a donc validé l'embauche d'un apprenti qui sera en alternance sur la commune et en formation au lycée agricole de La Brosse. Bienvenu donc à Mathys Bouteiller que vous pourrez dorénavant croiser dans l'ombre de Patou.

# La parole est aux associations

## Varennes Tennis de table

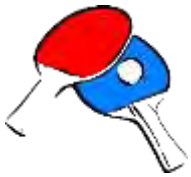

Mercredi 6/09 a eu lieu la rentrée des pongistes de Varennes Tennis de Table.18 jeunes se sont présentés, dont 6 en Baby ping. Notre effectif compte désormais 51 personnes et nous allons inscrire 4 équipes en Championnat. Ce succès, dû au dévouement et à l'implication de nos encadrants, nous oblige à acheter des nouveaux matériels. Cela va être possible grâce à une gestion rigoureuse et une utilisation judicieuse des subventions qui nous sont allouées et des aides ponctuelles dont nous bénéficions. La saison 2023 2024 se présente donc sous ses meilleurs auspices et nous restons confiants quant à l'avenir de notre Club.
L'équipe dirigeante.

Petit rappel des horaires d'entraînement du mercredi
17h15 18h15 Baby ping
18h15 19h15 jeunes 8 16 ans
19h30 20h30 entraînement dirigé
20h30 22h. Entraînement libre

Francis PARENT,
Président de Varennes tennis de table

## US Varennes

L'année 2023 a été une année particulière puisque nous avons fêté les 50 ans du club et fait exceptionnel, le club est dirigé par le même président Gilbert Cunéaz depuis 50 ans. De 14 joueurs en 1973 il y a maintenant 152 licenciés.
Pour la saison 2022/2023, les équipes seniors se maintiennent dans leur division. Ils ont été finalistes de la coupe de l'Yonne.
Quant aux U18, Champion de l'Yonne en D2 et finalistes de la consolante Coupe de L'Yonne.

U18, Champion de l'Yonne en D2

Pour les U15 U13 et foot animation, maintien et bon comportement dans leurs rencontres et plateaux.

Pour les équipes jeunes, nous sommes toujours en entente avec les clubs de Flogny et Ligny.
Samedi 2 septembre a été organisée une porte ouverte pour le recrutement de jeunes footballeurs.
Les inscriptions sont toujours possibles quelle que soit la catégorie.

Afin de contribuer à l'économie d'énergie, nous avons remplacé 4 projecteurs par des projecteurs Led sur le terrain d'entrainement ainsi que 3 Led extérieurs au vestiaire (financement par le club pour 4684 €).

Nous remercions tous les éducateurs, joueurs, parents ainsi qu'à tous ceux qui, de près ou de loin, contribuent à la pérennité du Club. Le soutien financier et matériel de la Municipalité, du Conseil Départemental et de tous nos partenaires permet au Club d'être ce qu'il est aujourd'hui.

Le Comité directeur

Seniors D1 finaliste de la coupe de l'Yonne

# La parole est aux associations

## Le Comité des fêtes

Bonjour à tous,

Ce premier semestre nous vous avons proposé une soirée théâtrale en mars qui n'a pas eu un grand succès, mais qui a satisfait les présents.

La randonnée de juin s'est déroulée sous une météo favorable. Nous avons toujours nos adeptes, c'est un évènement incontournable.

Varennes en fête en août a été une belle réussite. Le temps de jeu de l'après-midi ou petits et grands ont pu se divertir sur les différents ateliers proposés, jeux, initiation à l'aïkido (clin d'œil à notre Varennoise licenciée), structure gonflable et le pressage de pomme à l'ancienne.
Nous avons accueilli avec grand plaisir Amiel et Suzanne pour nous interpréter leur répertoire. Quel bonheur de voir nos jeunes talents se produire en public !
La soirée s'est clôturée par le concert des DESPOTES qui ont fait danser le public une bonne partie de la soirée. Répertoire fort apprécié. Là aussi nous avions un talent de notre village !

Comme toujours, je remercie l'ensemble des bénévoles ayant contribué à la réussite de cet évènement.

Le comité des fêtes a investi dans l'achat de tables et bancs, ouvert à la location pour tous, tout comme la vaisselle. N'hésitez pas à nous contacter pour vos besoins.

**Prochain rendez-vous**

- 30 septembre, la rando gourmande

- 12 novembre la foire aux jouets, vêtements enfants et puériculture, vous pouvez me contacter pour réserver votre emplacement dès à présent, je vous laisse toujours l'avant-première.

- 17 décembre le char de Noël

Au plaisir de vous divertir,

Gaëlle Bogureau Présidente du comité des fêtes.

Retrouvez les temps fort de Varennes en fête page suivante

## Ecole de Varennes

Cette année, l'école accueille une classe de CM1 / CM2. Elle compte 23 élèves : 12 CM1 et 11 CE2. Mme Goudier assure les cours les mardi et jeudi, M Dubois les lundi et vendredi

### Horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h.
L'accueil et la sortie se font à l'arrière de l'école.

### Activités

Voici les activités qui seront menées cette année :
**Fête de Noël :** Elle aura lieu le 15 décembre.

**Carnaval :** le 22 mars au matin. Les élèves déguisés parcourront les rues du village à la rencontre des habitants et pourront leur offrir des crêpes.

**Kermesse :** le 16 juin à Varennes

### Voyage scolaire

Il aura lieu cette année mais la destination et la date ne sont pas encore arrêtées

### Appel aux dons

Si des personnes ou une entreprise souhaitent faire un don à la coopérative scolaire, sachez que ce don peut-être déductible fiscalement (à 66% pour les particuliers et à 60% pour les entreprises) si vous n'avez pas d'enfant scolarisé à l'école. Je vous ferai parvenir un reçu fiscal. Merci à celles et ceux qui l'ont fait l'année dernière.

Arnaud Dubois

# Une page découverte : les puits de Varennes

L'eau potable n'est arrivée à Varennes qu'en 1939. Mais avant qu'elle n'arrive à nos robinets en 1964, l'eau nécessaire à notre vie a été puisée dans des puits construits à la main. Qui n'avait pas son puits chez soi ? Dans le cas inverse, il était mitoyen ou communal.
Des puits ont disparus tel celui avec pompe à bras qui se trouvait en bas de la rue du Puits la Treux.
Nous vous proposons donc une randonnée dans le village afin d'admirer les puits qui sont visibles de la route ou d'un chemin.
En attendant sauriez-vous les localiser ?

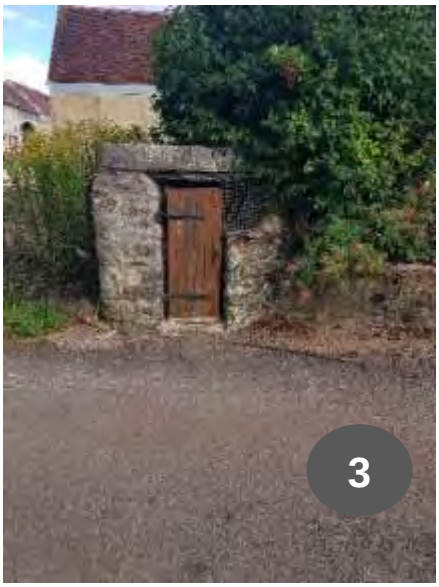

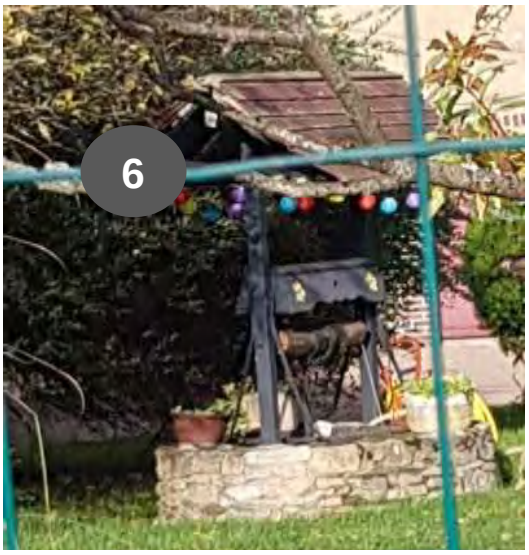
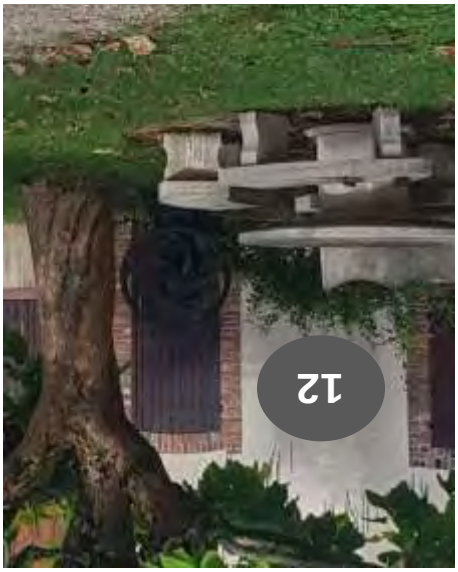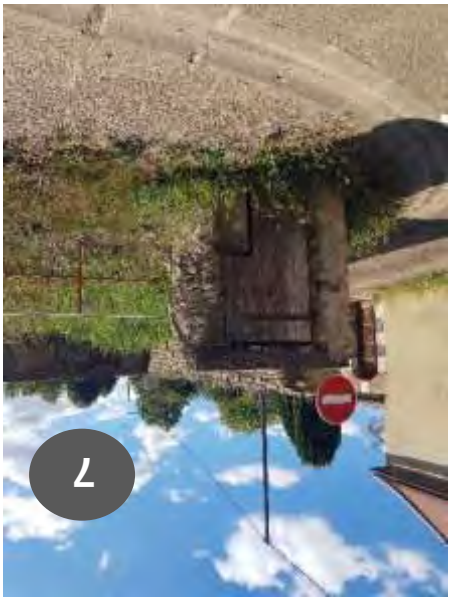
1 : carrefour rue aux cannes et ruelle Vaillant
2 : carrefour rue des Lilas et rue de la Berdoche
3 : carrefour rue du Croût Jacquin et rue de la Berdoche
4 : carrefour Grande rue et rue de la Fontaine
5 : parc de la salle des loisirs
6 : propriété croisement rue Haute et rue à Denis
7 : carrefour allée du cimetière et rue Haute
8 : rue de la Fontaine
9 : ruelle Vaillant
10 : rue du Croût Jacquin
11 allée menant au 67 Grande rue
12 : rue Veuillote